

Technicien(ne) métreur(se) dessinateur(trice) en métallerie-serrurerie

RNCP1822 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	254p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) métreur(se) dessinateur(trice) en métallerie-serrurerie étudie les dossiers d'appels d'offres ou les demandes de clients afin d'identifier les types d'ouvrages à réaliser et de déterminer les éléments quantitatifs nécessaires. A partir des choix technico-économiques qui lui sont transmis, il (elle) effectue les études de prix et rédige un devis estimatif. Il (elle) dessine les plans d'exécution des ouvrages à réaliser, en utilisant, soit la planche à dessin, soit des logiciels de dessin assisté par ordinateur ou des logiciels de conception et fabrication assistées par ordinateur. Les ouvrages réalisés sont principalement destinés au bâtiment : portes, portails, grilles, menuiseries métalliques, éléments d'agencement et de décoration, mais également à destination de l'industrie : charpentes en acier, constructions métalliques. Le matériau utilisé est essentiellement l'acier, mais également l'aluminium, l'acier inoxydable, le laiton, et le polychlorure de vinyle (PVC).

Le (la) technicien(ne) exerce ses activités essentiellement en bureau d'étude. Il (elle) peut également se déplacer sur chantier pour relever des cotes ou bien, dans de petites entreprises, assister aux réunions de chantier ou de coordination avec les autres corps d'état.

Le (la) technicien(ne) travaille généralement seul(e), sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du responsable du bureau d'études. Cependant, pour des études importantes, il (elle) peut être amené(e) à travailler en équipe. Dans les petites entreprises de moins de dix salariés, l'emploi nécessite souvent une polyvalence des connaissances et des compétences et une grande autonomie dans l'exécution du travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. ÉTABLIR UN DEVIS EN METALLERIE-SERRURERIE

Analyser un dossier de consultation des entreprises.

Effectuer un quantitatif d'ouvrages en métallerie-serrurerie.

Étudier des solutions technico-économiques en métallerie-serrurerie.

Réaliser des études de prix en métallerie-serrurerie.

Établir un devis quantitatif estimatif d'ouvrage en métallerie-serrurerie.

2. ÉTUDIER ET REALISER DES PLANS DE FABRICATION D'OUVRAGES DE METALLERIE-SERRURERIE

Effectuer un relevé de cote et de situation sur un chantier de métallerie-serrurerie.

Étudier et réaliser des plans de fabrication d'ouvrage de défense : grille, portail.

Étudier et réaliser des plans de fabrication d'ouvrage de l'enveloppe du bâtiment : châssis en menuiserie acier, aluminium.

Étudier et réaliser des plans de fabrication d'ouvrage d'accès : escalier, garde-corps
Étudier et réaliser des plans de fabrication d'ouvrages de construction métallique : plancher.
3. REALISER LE SUIVI ECONOMIQUE D'UNE AFFAIRE EN METALLERIE-SERRURERIE
Effectuer des facturations d'après des états d'avancement en métallerie-serrurerie.
Effectuer l'actualisation ou la révision d'un prix en métallerie-serrurerie.
Participer à l'analyse des résultats d'une affaire en métallerie-serrurerie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Grandes, moyennes et petites entreprises de métallerie serrurerie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Technicien(ne) d'études (BTP).

Technicien(ne) études de prix (BTP).

Dessinateur(trice) d'études (BTP).

Dessinateur(trice) en structures métalliques.

Dessinateur(trice) en construction métallique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1822/>